

Questions au Feuilleton

**MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE
L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT**

L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX DU GRAIN—LA DÉCISION DU
MINISTRE

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, hier, vous avez rendu une décision sur une motion à peu près semblable à celle-ci, mais je crois que vous ignoriez alors deux faits que je vous signale aujourd'hui. Le premier est que l'Assemblée législative de la Saskatchewan a passé la journée d'hier à discuter de cette question à cause de l'urgence qu'elle a pour l'économie de la Saskatchewan. La décision qui a été prise lundi est lourde de conséquences pour les gens de l'ouest du pays, une région d'une importance capitale dans notre économie.

Un groupe de cultivateurs de cette région doivent se fonder sur les mesures prises cette semaine pour décider quelles cultures mettre en terre. Ces décisions ne se prennent pas à la légère ni au dernier moment. Les cultivateurs doivent savoir si la décision du gouvernement est finale. Ils doivent savoir s'ils auront droit ou non à des paiements d'appoint. Nous estimons donc qu'il est urgent de débattre cette question, que nous situons aujourd'hui dans un contexte plus large.

M. le Président: Le député m'a donné avis. Je lui rappelle, comme j'aurais peut-être dû le faire à ses collègues hier, que la présentation de pareille demande doit se limiter à la lecture de la lettre qui a été remise au Président. Un peu plus et le député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse) paraphrasait cette lettre. Je le dis parce que c'est la seule information qu'ait la présidence pour répondre à la demande exprimée dans la lettre.

J'ai reçu la demande du député dans le délai prescrit. Je ne suis pas encore persuadé qu'elle satisfait aux conditions prévues dans le Règlement.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question suivante: 534.

[Texte]

COÛT DE LA MODERNISATION D'INSTALLATIONS AUX PORTS
PRINCIPAUX

Question n° 534—**M. Angus:**

1. Au cours des dix dernières années, combien ont coûté les améliorations et la modernisation des installations de transport du grain dans chacun des principaux ports du Canada et lesquelles ont été payées par le gouvernement ou ont fait l'objet d'une mesure législative?

2. Quelles sommes prévoit-on consacrer à la modernisation future de ces ports?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):

1. Pendant la dernière décennie, le gouvernement fédéral a dépensé environ 6.5 millions de dollars pour la modernisation des installations de transport du grain dans les ports du Canada: 3.1 millions pour l'amélioration du système de dépoussiérage à l'élevateur d'Halifax, et 3.4 millions pour d'autres travaux relatifs au transport du grain tel que dragage, chauffage par l'énergie solaire, remplacement des remorqueurs (d'ici 1986) au port de Churchill. Ports Canada a également commencé à exécuter (à même les fonds générés par les ports) des projets d'amélioration du système de dépoussiérage aux élévateurs de Montréal (3.0 millions), Prescott (2.2 millions), Port Colborne (2.4 millions) et Churchill (0.3 million), au coût total de 7.9 millions de dollars, pour se conformer aux normes de Travail Canada relatives aux poussières en suspension dans l'air.

De plus, le gouvernement fédéral a contribué 30.4 millions de dollars pour la construction de l'infrastructure pour un nouvel élévateur à grain construit par un consortium de compagnies de grain à Ridley Island, Port de Prince Rupert.

2. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral envisage d'apporter des améliorations à Churchill seulement, au coût estimatif de 13.9 millions de dollars: 7.6 millions pour le dépoussiérage, et 6.3 millions pour le creusage des postes de mouillage.

* * *

[Français]

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT
DE DOCUMENTS**

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 533 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 533 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES VOYAGES D'UNE MINISTRE

Question n° 533—**M. Boudria:**

1. La ministre de l'Environnement d'alors s'est-elle rendue en France et en Suède en avril 1985, à Paris, en Corse, à Helsinki et à Leningrad en juin et juillet 1985 et, dans l'affirmative, a) quel était le but des voyages, b) l'a-t-on modifié et, dans l'affirmative, pourquoi, c) quelle a été la durée des voyages, d) qui a accompagné la ministre et était-ce aux frais des contribuables, e) à quelles activités officielles la ministre a-t-elle participé et quelles activités ont été organisés (i) avant (ii) après son départ du Canada, f) combien de jours ont été consacrés aux affaires officielles, g) quel a été le coût des voyages?

2. La ministre a-t-elle remboursé au gouvernement une partie de ses dépenses de voyages et, dans l'affirmative, combien?

3. Une adjointe ou employée de la ministre s'est-elle rendue à Paris au cours de la semaine précédant sa visite en France et en Suède et, dans l'affirmative, a) pourquoi, b) combien en a-t-il coûté?

(Le document est déposé.)